



⑤ *Fabriquer son quartier*

Comment mettre en œuvre son projet

CONDUIRE UN PROJET DE REVITALISATION



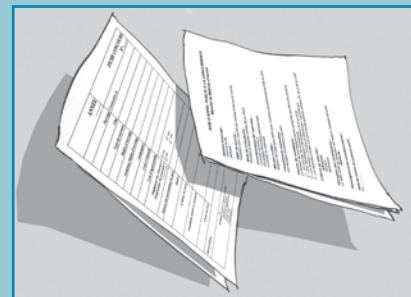
PASSER À L'OPÉRATIONNEL ET ORCHESTRER LE RENOUVEAU

Amorcer une dynamique en initiant un premier projet public
Accompagner les projets et les initiatives privés



13 ASPECT FINANCIER / RÉGLEMENTAIRE

S'assurer de la viabilité financière des opérations, et du contexte réglementaire. Si besoin amorcer les démarches nécessaires pour modifier et adapter la réglementation / zonage (PLU, DUP, ZAC...)



14 APPEL À CANDIDATURE, MARCHÉS PUBLICS

Lancer la 1^{ère} opération/action, qui est souvent publique. Recruter la maîtrise d'œuvre. Connaître le cadre réglementaire et les seuils des marchés. S'entourer d'un AMO / conducteur des opérations.



15 MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Si besoin, possibilité d'affiner la programmation.

ÉTUDES PRÉALABLES, CONCEPTION...



CONCERTATION

Informer la population sur l'avancement du projet.

CONSEILS

La commune se doit de respecter les marchés de maîtrise d'œuvre (loi MOP). Elle doit appréhender les différents temps du projet :

- Le temps de conception des projets ne doit pas être sous-estimé. Attention à la précipitation : une programmation bien calée permet d'éviter les retours en arrière ou les faux pas. Réfléchir à un projet prend du temps.
- Intégrer en amont le planning du montage financier. Attention aux dates limites de dépose de dossier pour les demandes de financements. Ex : DETR (en fin d'année)...
- Bien prendre en compte l'impact des travaux sur la population.

APPELS D'OFFRES ENTREPRISES, MISE EN CHANTIER...



... FIN DE CHANTIER, OPÉRATION RÉCEPTIONNÉE.



AIDE MÉMOIRE



PROCÉDURES ET SEUILS EN MARCHÉ PUBLICS*

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE				
Acheteurs soumis à la loi MOP				
Montant estimé des honoraires du marché de maîtrise d'œuvre	jusqu'à 25 000€ HT	de 25 000€ HT à 90 000€ HT	de 90 000€ HT à 221 000€ HT	à partir de 221 000€ HT
Procédure Mode de sélection	Pas de procédure imposée	Procédure adaptée (MAPA)		Procédure formalisée (concours...)
Publicité	Dispense	Publicité adéquate	JAL / BOAMP / JOUE selon le cas (et profil acheteur)	

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES ET MISSION DE BASE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (AU SENS DE LA LOI MOP)



*Attention, la réglementation en matière de marchés publics et de seuil de marché est en perpétuelle évolution, prendre soin de consulter les dernières applications sur

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/N31386>

